



Par dépôt électronique seulement

Le 6 janvier 2026

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

800, boulevard de Maisonneuve Est
11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

Courriel : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029
Votre dossier : R-4307-2025
Notre dossier : LTG08157 ST

Chère consœur,

En suivi de notre correspondance datée du 18 décembre 2025 (B-0123) dans le cadre du dossier mentionné en objet, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité dépose une mise à jour de certaines informations afin de tenir compte des décisions D-2025-114 du 27 novembre 2025 et D-2025-124 du 17 décembre 2025.

Ces informations englobent celles aux pièces identifiées par l'AQCIE-CIFQ dans sa correspondance du 8 décembre ([C-AQCIE-CIFQ-0013](#)), à l'exception de la pièce HQD-9, Document 1 révisé (B-0097) puisque cette dernière ne visait qu'à faciliter la compréhension de la méthode de calcul du mécanisme de lissage. Les impacts des décisions D-2025-114 et D-2025-124 sur le mécanisme de lissage sont plutôt présentés au tableau 6 de la pièce HQD-7, Document 5.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Simon Turmel*

SIMON TURMEL, avocat
ST/jg